

## RECUL DU TRAIT DE COTE

Représentation graphique des zones 0-30 et 30-100

ANNULATION PARTIELLE DE SCOT

Validé juridiquement par le bureau QV3, l'annulation partielle d'un SCOT sera intégré au standard pour être visible par l'utilisateur.

DISPOSITIONS ÉNERGIES RENOUVELABLES

Standardisation des secteurs d'implantation et d'exclusion d'installations de production d'énergies renouvelables

Art L151-42-1 du code de l'urbanisme.

NOMMAGE DES PIÈCES ÉCRITES -RAPPORT DE PRÉSENTATION

Séparer les résumés non techniques et les notices des évolutions dans le répertoire 1\_rapport\_de\_presentation



## RÉSUMÉ

- ✓ Loi C&R
- ✓ Liste de communes fixés par décret
- ✓ Etude pour la réalisation d'une carte locale
- ✓ Zone 0-30 et 30-100
- ✓ Intégrée obligatoirement au PLU dans un délai de 4 ans

Création de deux nouveaux codes / sous-codes (54-01 et 54-02) de prescription d'urbanisme pour représenter les zone 0-30 et 30-100.